3. Circulation : gestion des cartes d’identité électroniques (eID)

La Belgique, parmi d’autres pays, a adopté une carte d’identité électronique (à laquelle nous référerons par le terme « eID » par la suite).

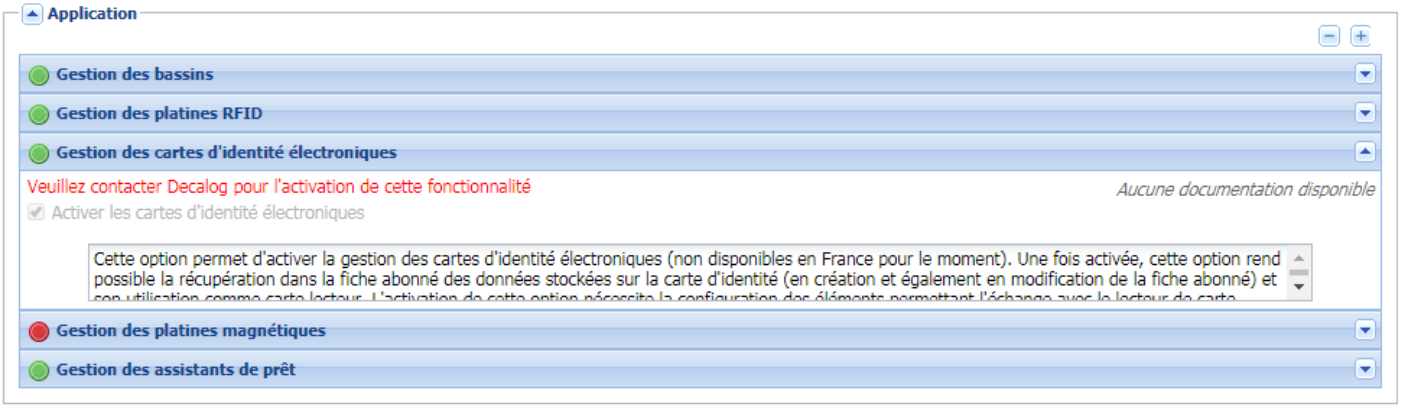


Source : https://france.diplomatie.belgium.be/fr/services-consulaires/paris/carte-eid

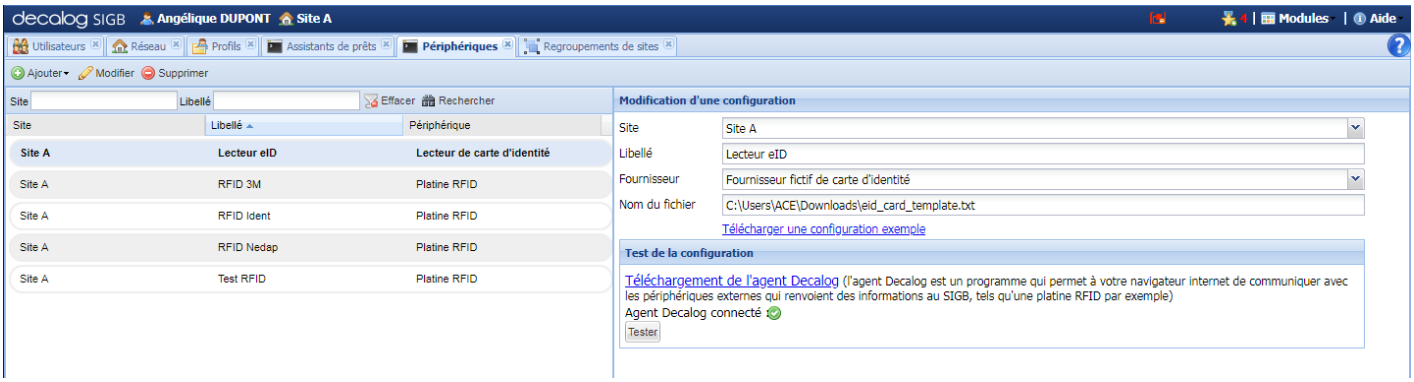
Selon le site https://www.belgium.be/, l’eID permet notamment de :

- s’identifier pour prouver son identité, sa nationalité, son âge…
- s’authentifier pour prouver son identité sa nationalité, son âge… de manière électronique
- signer électroniquement en tant que personne majeure.

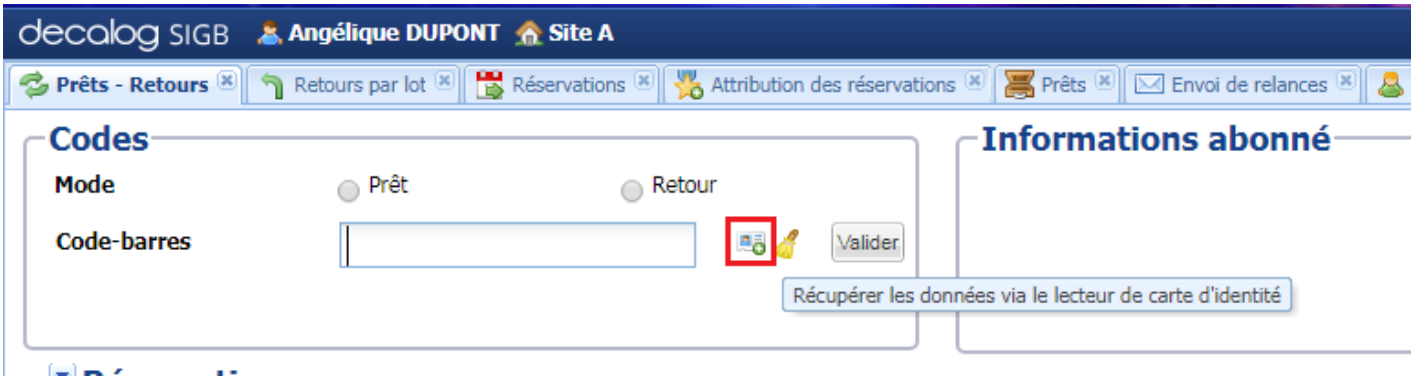
Elle contient à ce titre un certain nombre d’informations, qu’il est possible de récupérer dans Decalog SIGB une fois l’option « Gestion des cartes d’identité électroniques » est activée, depuis le module Administration du réseau.



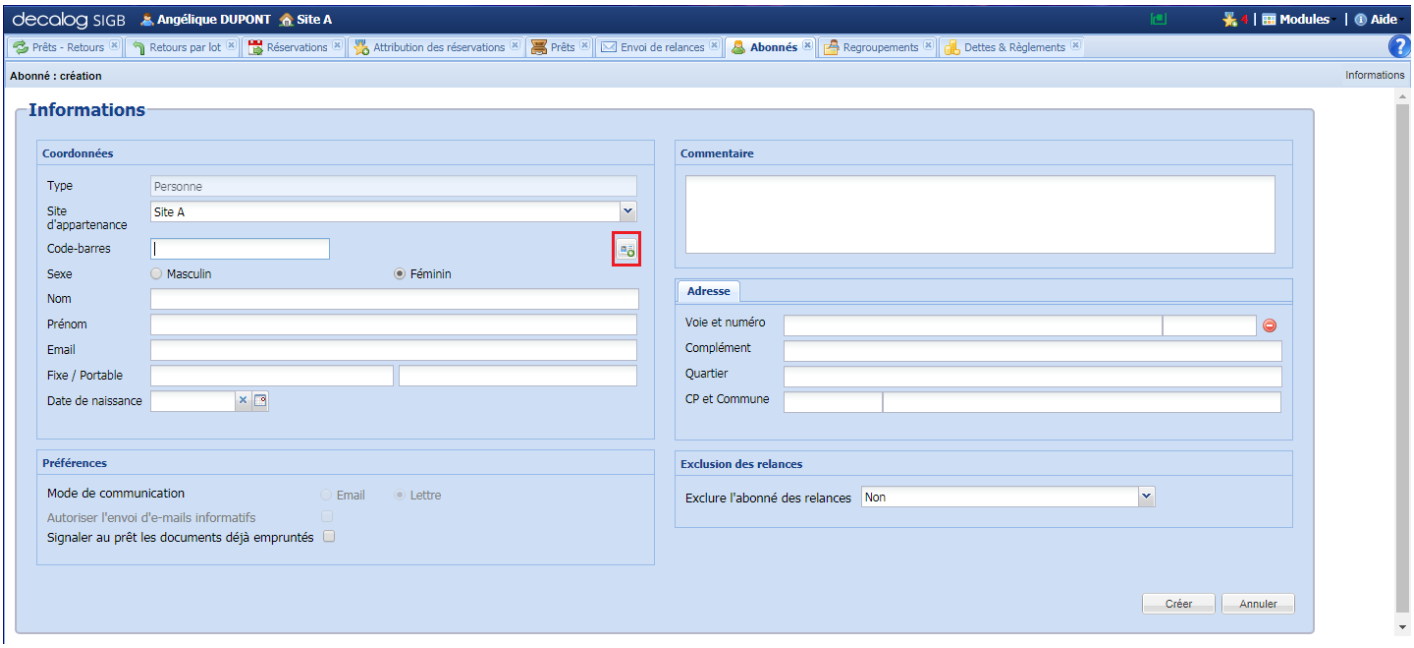
L'association d'un lecteur de cartes d'identité électroniques avec Decalog SIGB suit le même principe que celle d'une platine (RFID ou magnétique). Il est à ce titre nécessaire de créer une configuration de lecteur d'eID depuis Administration du réseau > Périphériques (onglet auparavant nommé « Platines ») et de télécharger l'agent Decalog, qui permettra la communication avec le lecteur d'eID.



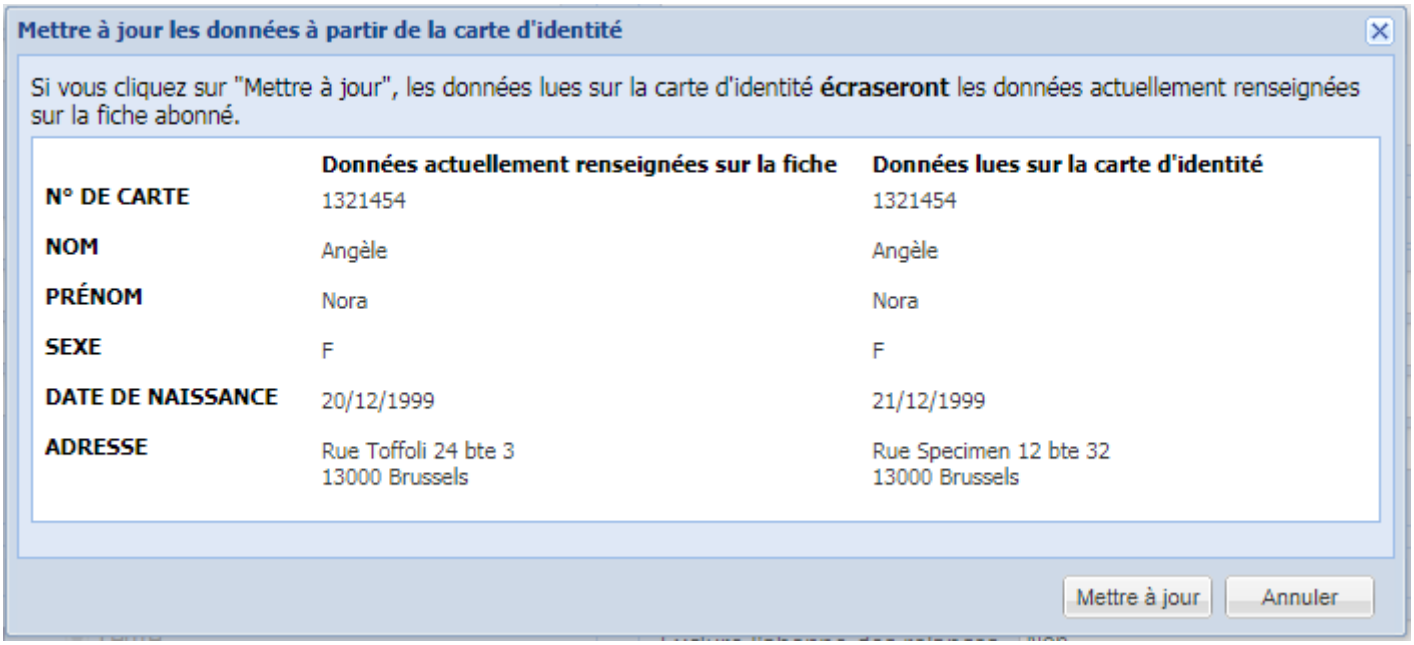
Une fois les paramétrages effectués, une icône permettant la lecture à la demande de l'eID a été ajoutée en Prêts-Retours et dans l'onglet Abonnés, permettant de s'en servir comme carte de prêt pouvant identifier l'abonné.



Dans la fiche abonné, le clic sur l'icône permet de récupérer les données de l'eID dans les champs de la fiche abonné.



Si toutefois des données étaient déjà renseignées sur la fiche abonné au moment où l'on clique sur l'icône, une fenêtre s'affiche pour pointer les différences repérées entre ce qui est saisi sur la fiche abonné et ce qui figure sur l'eID.



Cette évolution pourra probablement être utilisée un jour dans les bibliothèques françaises : un programme interministériel consacré à l'identification numérique a été initié en France en 2018, afin de travailler sur une « *solution complète* » d'identité numérique sécurisée pour la rentrée 2019.

Created 2026-07-03 15:03:13 UTC by Admin
Updated 2026-07-03 15:03:14 UTC by Admin